

Bloc 1 : Développer une stratégie d'optimisation de la sécurité dans le transport aérien

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Dans le cadre de l'optimisation de la sécurité dans le transport aérien le Manager de la sécurité dans le système du transport aérien a le rôle de stratège / conseiller en stratégie.</p> <p>Il est porteur d'une vision pour faire progresser l'organisation dans l'optimisation de la sécurité, qu'il partage avec les équipes dirigeantes décisionnaires, puis qu'il décline avec les équipes opérationnelles.</p> <p><u>Liste des activités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic de sécurité sur l'état de l'organisation - Définition d'un cap et des moyens pour améliorer la sécurité. - Développement d'une stratégie de promotion de la sécurité - Communication externe (promotion) 	<p>C1. Analyser le fonctionnement d'une organisation identifiée du transport aérien et les interactions avec son environnement organisationnel et institutionnel pour poser un diagnostic de sécurité (anticipation des changements).</p> <p>C2. Définir les objectifs et les principes de gestion de sécurité d'une organisation déterminée pour établir une politique de sécurité, incluant les principes de gestion des risques et leur niveau d'acceptabilité.</p> <p>C3. Elaborer avec l'ensemble des membres de l'organisation un programme d'évolution vers une culture positive (instaurant un climat de confiance et encourageant le partage des erreurs et des retours d'expérience) afin d'améliorer les pratiques d'une organisation déterminée et promouvoir la sécurité.</p> <p>C4. Identifier les besoins de formation pour élaborer un programme de formations adaptées aux besoins et missions des membres de l'organisation en lien avec la sécurité de l'organisation en s'adaptant aux handicaps éventuels.</p> <p>C5. Concevoir des contenus de communication pour promouvoir la sécurité en prenant en compte la diversité des publics, y compris en situation de handicap (par exemple site web avec accessibilité, support papier avec police adaptée, capsules vidéo de formation avec sous-titrage et audio description).</p>	<p>E1. ETUDE DE CAS Travail en groupe Evaluation individuelle Evaluation de la C1, C5</p> <p>A partir d'un cas réel d'organisation, le candidat, avec les membres de son groupe, doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Représenter l'organisation en tant que système de sous-systèmes - Formaliser et expliquer le fonctionnement et les interactions existants - Expliquer les différents changements et leur incidence sur les sous-systèmes <p>Le rendu est sous la forme d'un rapport écrit.</p> <p>E2. MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE Projet pour une organisation réelle Travail en groupe Evaluation individuelle Evaluation de la C2, C3, C4, C5</p> <p>A partir d'un cas réel d'organisation, le candidat, avec les membres de son groupe, doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formaliser et expliquer la politique et les objectifs de sécurité proposés - Réaliser un diagnostic de la culture de sécurité en mettant en évidence les freins et les leviers - Définir les principes de gestion des risques, incluant la détermination des niveaux d'acceptabilité - Concevoir des solutions, notamment la définition des rôles, responsabilités et missions en lien avec la sécurité - Développer un programme d'évolution pour la mise en œuvre de ces solutions - Définir et justifier une proposition de programme de formation - Définir et justifier une proposition de campagne de sensibilisation - Réaliser une soutenance orale de synthèse, permettant de présenter l'ensemble des livrables fournis à l'organisation (démarche, diagnostic, argumentation des solutions, programme d'évolution, éléments de communication) 	<p>CR.C1.1. L'analyse de sécurité (diagnostic) permet de mettre en évidence les changements qui auront un impact sur l'organisation.</p> <p>CR.C2.1 Les éléments présentés montrent l'adéquation des objectifs et des principes proposés par rapport à la nature, à la taille et de la complexité de l'organisation.</p> <p>CR.C3.1 Les éléments présentés montrent l'adéquation du programme d'évolution vers une culture positive proposé par rapport à la nature, à la taille et à la complexité de l'organisation.</p> <p>CR.C4.1 Les éléments présentés montrent l'adéquation du programme de formation, adapté aux personnes en situation de handicap, proposé par rapport à la nature, à la taille et à la complexité de l'organisation.</p> <p>CR.C5.1. Les productions mettent en évidence les éléments probants pour la promotion de la sécurité et prennent en compte les besoins spécifiques des différents publics y compris en situation de handicap.</p>

Manager de la sécurité dans le système du transport aérien (MS)

Bloc 2 : Gérer les risques de sécurité dans le transport aérien

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Dans le cadre de la Gestion des risques de sécurité dans le transport aérien, le Manager de la sécurité dans le système du transport aérien a le rôle de facilitateur.</p> <p>Il est porteur de méthodes pour gérer les risques, qu'il partage en tant que support avec les équipes opérationnelles responsables.</p> <p>Liste des activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collecte des données utiles à la sécurité du terrain - Traitement et organisation des données en information - Mise en place et suivi des plans d'actions préventives et correctives pour maîtriser les risques 	<p>C6. Concevoir un système de collecte de renseignements des événements de sécurité afin de disposer d'un outil fiable pour exploiter les données.</p> <p>C7. Identifier les dangers et leurs conséquences en appliquant des méthodes adaptées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en mode réactif en appliquant des méthodes de raisonnement inductif afin de comprendre les causes d'un incident ou d'un accident - en mode proactif en reconstituant les événements précurseurs de la menace afin de se prémunir de conséquences non désirées - en mode prédictif à partir d'une situation future prévue en traitant les scénarios accidentogènes potentiels afin d'anticiper les impacts de sécurité. <p>C8. Evaluer les risques par le biais de critères de probabilité et de gravité afin de mesurer la tolérabilité / l'acceptabilité des risques.</p> <p>C9. Atténuer les risques avec des actions préventives et correctives adéquates afin d'améliorer le niveau de sécurité.</p> <p>C10. Cartographier les dangers et les risques associés par le biais d'un registre pour les documenter, les visualiser et les prioriser pour disposer d'une base d'informations structurée sur le niveau de sécurité.</p>	<p>E3. ETUDE DE CAS Travail en groupe Evaluation individuelle Evaluation de la C6</p> <p>Sur la base de la réglementation, le candidat élabore avec les membres de son groupe un cahier des charges répondant à la structure et les exigences d'un système de collecte des événements de sécurité pour une organisation réelle ou fictive. Le rendu est sous la forme d'un rapport écrit qui est ensuite partagé et évalué par un autre groupe de candidats.</p> <p>E4. ETUDE DE CAS Travail individuel Evaluation individuelle Evaluation de la C7</p> <p>Sur la base d'un énoncé (scénario réel d'incident, événement précurseur ou situation future), le candidat devra appliquer la méthode appropriée afin de mettre en évidence les éléments du danger et leurs impacts sécurité.</p> <p>Le rendu est sous la forme d'un rapport écrit et d'une présentation orale.</p> <p>E5. ETUDE DE CAS Travail en groupe Evaluation individuelle Evaluation de la C8, C9, C10</p> <p>Sur la base d'énoncés illustrant des situations opérationnelles ainsi que d'une matrice de risques et des définitions de critères, le candidat, avec les membres de son groupe, doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déterminer et justifier la valeur d'acceptabilité des risques - Proposer et évaluer des mesures d'atténuation - Elaborer un plan d'actions correctives - Développer un registre - Etablir une hiérarchie des risques - Construire un « bow-tie¹ » <p>Le rendu est sous la forme d'une présentation orale et d'un rapport écrit.</p>	<p>CR.C6.1. Le processus de collecte et d'analyse des événements de sécurité est décrit de manière précise et pertinente et répond aux exigences réglementaires.</p> <p>CR.C7.1. Les événements de sécurité sont classés par pertinence (classification des événements).</p> <p>CR.C7.2. Le questionnement inhérent au déroulement de la méthode d'analyse de sécurité est présenté avec clarté et argumenté pour répondre aux règlements en vigueur.</p> <p>CR.C7.3. En mode réactif, l'analyse des incidents permet d'identifier les éléments du danger et de remonter l'enchaînement des causes.</p> <p>CR.C7.4. En mode proactif, l'analyse des menaces permet de déterminer les sources de données pertinentes parmi les sous-systèmes impliqués, de former des enchaînements reconstituant des menaces et d'extrapoler l'ensemble du scénario accidentogène sur la base des menaces ainsi reconstituées.</p> <p>CR.C7.5. En mode prédictif, l'analyse des situations futures (changements) est effectuée suivant une méthode appropriée et permet d'identifier les dangers et d'anticiper les impacts de sécurité et de remonter l'enchaînement des causes.</p> <p>CR.C8.1. Le rapport présente une hiérarchisation des risques par typologie.</p> <p>CR.C8.2. Les calculs effectués sont exacts.</p> <p>CR.C8.3. La présentation des points clés de l'analyse permet d'identifier les points bloquants éventuels.</p> <p>CR.C9.1. Des actions correctives argumentées et priorisées sont mises en relation avec les points bloquants identifiés.</p> <p>CR.C10.1. La cartographie des dangers et des risques est complète et correctement documentée.</p>

BOW TIE¹: Un "nœud papillon" est un diagramme qui permet de visualiser le risque auquel vous êtes confronté en une seule fois.

Manager de la sécurité dans le système du transport aérien (MS)

Bloc 3 : Piloter la performance pour améliorer la sécurité dans le transport aérien

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Dans le cadre du pilotage de la performance pour améliorer la sécurité dans le transport aérien, le Manager de la sécurité dans le système du transport aérien a le rôle de garant.</p> <p>Il est porteur de résultats tangibles qui démontrent auprès du dirigeant responsable et d'instances de tutelle la capacité à maîtriser et à améliorer la sécurité</p> <p>Liste des activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôle de l'évolution du niveau de sécurité. - Veille réglementaire et assurance de la conformité réglementaire - Vérification et adaptation du fonctionnement des processus de gestion de sécurité. 	<p>C11. Mettre en place un pilotage par indicateurs et valeurs-cibles coordonnés avec les objectifs de sécurité, afin d'assurer un niveau de sécurité aéronautique satisfaisant pour l'ensemble des fournisseurs de services du transport aérien (compagnies aériennes, organismes de maintenance ou d'entretien aéronautiques, aéroports, organismes de contrôle aérien...).</p> <p>C12. Assurer la veille réglementaire pour déterminer l'applicabilité et les modalités de mise en œuvre des nouvelles exigences selon une approche non prescriptive et garantir la sécurité dans le respect de la conformité réglementaire.</p> <p>C13. Déterminer la conformité et performance de sécurité par le biais d'audits, d'évaluations et d'enquêtes pour faire apparaître les points positifs et les points d'amélioration de la sécurité.</p> <p>C14. Présenter à l'organisation compétente de surveillance les résultats de l'analyse visant à améliorer la sécurité dans le système du transport aérien pour garantir un niveau de performance adapté.</p>	<p>E6. ETUDE DE CAS Travail Individuel Evaluation individuelle Evaluation de la C11</p> <p>Sur la base d'informations extraites d'un registre, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déterminer et justifier les dangers prioritaires - Déterminer ou adapter les objectifs de sécurité en lien avec ces dangers - Etablir différents types d'indicateurs - Associer des cibles à ces indicateurs <p>Le rendu est sous la forme d'un rapport écrit</p> <p>E7. ETUDE DE CAS Travail individuel Evaluation individuelle Evaluation de la C12</p> <p>A partir d'un texte réglementaire à analyser, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Démontrer la finalité de cette réglementation pour une organisation donnée - Déterminer et justifier les modalités possibles et alternatives de mise en œuvre pour répondre à la finalité <p>Le rendu est sous la forme d'un rapport écrit et d'une présentation orale qui sont partagés et évalués par d'autres candidats</p> <p>E8. MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE Travail en binôme Evaluation individuelle Evaluation de la C13 et C14</p> <p>Sur la base d'un référentiel réglementaire, des caractéristiques d'une organisation, et d'un mandat d'audit, le candidat, avec son binôme, doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer un plan d'audit - Mener deux entretiens d'audit dont l'un en tant que leader - Rédiger un rapport d'audit, décrivant les écarts, les observations, les propositions d'amélioration et les points positifs existants relevés lors de l'audit. 	<p>CR.C11.1 Les indicateurs et valeurs-cibles proposés sont cohérents avec les objectifs de sécurité et permettent la mesure et l'analyse de la performance de sécurité</p> <p>CR.C12.1 La collecte des informations permet d'identifier les évolutions réglementaires applicables à l'organisation de manière exhaustive. Les modalités de mise en œuvre des nouvelles exigences permettent de maintenir le niveau de conformité réglementaire de manière efficace pour l'organisation. Les éventuelles alternatives sont identifiées et les éléments de choix sont fournis.</p> <p>CR.C13.1 Sur la base des entretiens menés conformément au plan d'audit, le rapport présente au minimum un écart, une observation, plusieurs propositions d'amélioration mais également les points positifs existants relevés, le tout étant pertinent et adapté à l'organisation.</p> <p>CR.C14.1 Le rapport d'analyse (rapport d'audit) présentent des informations permettant une prise de décision par le biais du suivi des écarts et d'observations, dans le respect de la réglementation.</p>

Manager de la sécurité dans le système du transport aérien (MS)

Bloc 4 : Manager un projet d'amélioration de la sécurité dans le transport aérien.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Dans le cadre du déploiement d'actions de sécurité en mode projet dans le Transport Aérien le Manager de la sécurité dans le système du transport aérien a le rôle de chef de projet.</p> <p>Il est porteur et responsable d'une démarche qu'il doit mettre en œuvre avec l'aval des équipes dirigeantes et le support des équipes opérationnelles.</p> <p>Liste des activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cadrage de projets - Planification des projets - Conduite des projets 	<p>C15. Définir des objectifs de projet réalistes, en tenant compte des dimensions réglementaires, organisationnelles, financières pour répondre aux besoins liés au projet d'amélioration de la sécurité.</p> <p>C16. Organiser le projet en identifiant les activités à mener et les ressources nécessaires pour répondre aux objectifs, en planifiant les activités pour atteindre les objectifs déterminés selon un échéancier prédéterminé, en les associant à des indicateurs de mesure afin d'évaluer le degré de réalisation et en prenant en compte les situations de handicaps éventuelles.</p> <p>C17. Conduire le projet en prenant en compte les priorités, les délais, les coûts en anticipant les problèmes possibles pour déployer les actions d'amélioration de la sécurité avec les équipes dirigeantes et opérationnelles.</p> <p>C18. Proposer un retour d'expérience de l'approche adoptée et des résultats obtenus pour proposer des perspectives d'amélioration et/ou de poursuite du projet.</p> <p>C19. Coordonner les activités d'un groupe projet avec l'ensemble des acteurs du projet d'amélioration de la sécurité en utilisant l'anglais comme langue de travail et en prenant en compte la diversité des publics, y compris en situation de handicap, pour maintenir les conditions favorables à la réussite du projet.</p>	<p>E9. PROJET Travail en groupe Evaluation individuelle Evaluation de la C15, C16, C17, C18, C19</p> <p>Le candidat conduit un projet selon une démarche concertée avec des représentants de cette organisation pour résoudre une problématique de sécurité définie, depuis les objectifs jusqu'aux livrables finaux (livrables attendus par le projet, plan de management du projet, retour d'expérience)</p> <p>Ce projet fera l'objet d'une présentation orale.</p>	<p>CR.C15.1 Les objectifs projet proposés sont réalistes et respectent les contraintes réglementaires, organisationnelles et financières de l'organisation.</p> <p>CR.C16.1 L'organisation projet proposée identifie de façon exhaustive les activités à mener et les ressources de l'organisation à mobiliser en prenant en compte les situations de handicap éventuelles.</p> <p>CR.C16.2 Les indicateurs de mesure proposés permettront de mesurer de façon objective le degré de réalisation des tâches et le respect des échéances</p> <p>CR.C17.1 Les problèmes identifiables a priori sont anticipés et les risques projet sont correctement gérés.</p> <p>CR.C18.1 Le retour d'expérience effectué permet d'identifier des axes d'amélioration concernant l'approche adoptée et la suite du projet (si applicable).</p> <p>CR.C19.1. Le niveau d'anglais permet d'échanger de manière fluide et compréhensible avec l'ensemble des acteurs.</p> <p>CR.C19.2. Le candidat présente le plan de management du projet en indiquant la répartition des activités au sein de l'équipe opérationnelle et la prise en compte de la diversité des publics, y compris en situation de handicap.</p>

Manager de la sécurité dans le système du transport aérien (MS)

Le référentiel de la certification **Manager de la sécurité dans le système du transport aérien (MS)** s'articule autour de 4 blocs de compétences :

- Bloc 1 : Développer une stratégie d'optimisation de la sécurité dans le transport aérien
- Bloc 2 : Gérer les risques de sécurité dans le transport aérien
- Bloc 3 : Piloter la performance pour améliorer la sécurité dans le transport aérien
- Bloc 4 : Manager un projet d'amélioration de la sécurité dans le transport aérien

Pour obtenir la certification la certification **Manager de la sécurité dans le système du transport aérien (MS)** enregistrée au RNCP, le candidat (hors VAE) doit :

- Valider l'ensemble des blocs de compétences de la certification ;
- Effectuer une mission en entreprise (ou expérience professionnelle) de 4 mois minimum qui donne lieu à une évaluation des compétences acquises ;
- Réaliser une thèse professionnelle (rédaction d'un mémoire + soutenance) évaluée devant un jury composé de professionnels et de personnels académiques.

La thèse professionnelle doit être conçue comme un véritable travail d'études et de recherche qui s'inscrit dans le champ de spécialisation du titre.

Dans le cadre d'un dossier VAE, le candidat constitue sa demande soit, pour l'acquisition totale de la certification (4 blocs de compétences), soit pour l'acquisition d'un ou plusieurs blocs de compétences de la certification conformément à la Loi n° 2022-1598 du 21 décembre 2022.